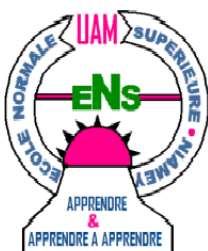




EDUCATION INCLUSIVE EN AFRIQUE FRANCOPHONE

3^{ème} colloque International tenu du 10 au 12 Décembre 2015
à l'ENS de l'Université Abdou Moumouni/Niamey



Revue RAFEC num. 4/2016/ISSN : 1840-7668
Réseau Africain Francophone d'Education Comparée

EDUCATION INCLUSIVE EN AFRIQUE FRANCOPHONE

3^{ème} colloque international tenu du 10 au 12 Décembre 2015
à l'ENS de l'Université Abdou Moumouni/Niamey

Comité scientifique :

Pr Malilka Tefiani (Algérie)
Pr Albert Jovité Nouhouayi (Bénin)
Pr Maxime da-Cruz (Bénin)
Pr Abdel Rahamane Baba Moussa (Bénin)
Pr Jean-Claude Hounmènou (Bénin)
Pr Afsata Paré-Kaboré (Burkina Faso)
Pr Norbert Nikiéma (Burkina Faso)
Pr Gérard Kedrebeogo (Burkina Faso)
Pr Ernest Ilboudo (Burkina Faso)
Pr Pierre Fonkoua (Cameroun)
Pr Pierre-Marie Njialé (Cameroun)
Pr Henri Folliet (France)
Pr Régis Malet (France)
Pr Moussa Daff (Sénégal)
Pr Moustapha Tamba (Sénégal)

Directeur de publication :

Pr Afsata Paré-Kaboré (Burkina Faso)
Rédacteur en chef : Pr Maxime da-Cruz (Bénin)
Rédacteur en chef Adjoint : Pr Amadé Badini (Burkina-Faso)
Secrétaire de rédaction : Dr Clément Bah (Bénin)

Membres :

Pr Lucie Rabaovololona (Madagascar)
Dr Clarisse Napporn (Bénin)
Dr François Sawadogo (Burkina Faso)
Dr Dieudonné Vaidjikè (Tchad)

Ce numéro a été coordonné par :

Dr GOZA Nana Aïcha, Maître de Conférences, ENS/UAM Niamey
Dr Amadou SAIBOU ADAMOU, Maître de Conférences, ENS/UAM Niamey
Dr Haoua ISSIAKA, Maître Assistant, ENS/UAM Niamey
Dr Mamane Nassirou MAMANE, Assistant, ENS/UAM Niamey



Composition : Editions Gashingo / bp 106 Niamey. Tél. 20 72 58 08

Table des matières

Discours de Monsieur le Recteur de l'Université de Niamey.....	5
Discours de Monsieur le Ministre des Enseignements Supérieurs de la Recherche et de l'Innovation.....	7
Éducation familiale centrée sur la réussite scolaire et accomplissement de l'enfant..	9
<i>Pr PARE-KABORE Afsata</i>	
Pour une correction efficace de l'expression écrite en français.....	27
<i>Jean-Claude HOUNMENO</i>	
Neoclassical Literature and Social changes: Writers and their Society.....	39
<i>Dr Ibrahim Yekini</i>	
Utilisabilité des TICE : les compétences numériques d'opérateurs à l'épreuve de la pratique en Afrique sub-saharienne francophone.....	49
<i>Pr PARE/KABORE Afsata et Dr TIBIRI Simon Pierre</i>	
Community actions towards improving school and teacher professional learning in a south-central Niger school district	69
<i>Dr Ibro Chekaraou</i>	
Politique bilingue au Niger, avancées, défis et perspectives.....	87
<i>Dr Mamane Nassirou MAMANE</i>	
Pour une éducation bilingue inclusive en Afrique francophone : quel sort pour les élèves ne maîtrisant pas la langue première ?.....	107
<i>GBANGOU Yombo</i>	
Réflexion a priori sur le processus d'apprentissage d'élèves utilisant un « cahier d'activité » en classe de physique.....	131
<i>Eugène Oké, Raphaël Kélani et Albert Ayigbé</i>	

Les représentations sociales de l’alphabétisation des adultes au Burkina Faso face aux enjeux de la modernité : quelles politiques nouvelles pour un sens nouveau ?.153

OUEDRAOGO Mangawindin Guy Romuald

La professionnalisation des filières dans le contexte du LMD à la faculté des lettres et sciences humaines de l'Université Abdou Moumouni de Niamey.....195

Dr ABDOURAHAMANE Mohamed Moctar et Aboubacar MODOU AISSAMI

**Discours de prononcé par Pr Adam
TOUDOU, représentant Monsieur le Recteur
de l'Université de Niamey**

Madame la Première Dame Dr Lalla Malika Issoufou ;

Honorables Députés ;

Monsieur le Ministre des Enseignements Supérieur de la Recherche et de l'Innovation ;

Madame la Ministre des Enseignements Secondaires ;

Madame la Ministre de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation de la Promotion des Langues Nationales et de l'Instruction Civique ;

Monsieur le Ministre des Enseignements Professionnels et Techniques ;

Monsieur le Gouverneur de la ville de Niamey ;

Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers ;

Monsieur le Secrétaire Général de l'Université Abdou Moumouni ;

Messieurs les Directeurs d'Ecoles et Instituts, Messieurs les Doyens des Facultés ;

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs et Chercheurs de l'UAM ;

Mesdames et Messieurs les personnels administratif et technique,

Chères étudiantes, chers étudiants,

Honorables invités à vos grades, titres et qualités;

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole aujourd'hui, à l'occasion de l'ouverture de ce colloque. L'intitulé du thème de cette rencontre, « Education inclusive en Afrique francophone : approches linguistique et didactique, perspectives d'autonomisation », fait la promesse d'une réflexion approfondie et de réponses pratiques aux problèmes posés par l'éducation des personnes à besoins spécifiques en particulier et par nos systèmes éducatifs en général.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais rappeler à l'auguste assemblée d'enseignants-chercheurs et de chercheurs ici présente, ce que la notion d'inclusion est globale et complexe.

L'éducation inclusive est globale dans la mesure où elle ne concerne pas seulement les enfants dits « différents », frappés par un quelconque handicap. Elle prend en compte tout ceux qui ont besoin et ont droit à l'éducation : enfants et adultes,

L'éducation inclusive est complexe parce qu'elle est plurielle, intégrant et s'adaptant aux différences biologiques, socio-culturelles et économiques de toutes les personnes qu'elle prend en charge.

Serge Ebersold, en 2006 déjà, posait à juste titre le principe fondamental sur lequel doit se fonder l'éducation inclusive : « la question de la différenciation pédagogique, disait-il, n'est plus l'affaire d'élèves en difficulté, et (...) penser la scolarisation des enfants qui présentent une déficience, c'est penser ce dont a besoin tout élève, car ce dont a besoin un élève qui présente une déficience, n'importe quel élève peut en avoir besoin. Plutôt que de se focaliser sur l'inaptitude, sur un taux d'incapacité, [il faut poser la question en termes] de la diversité, ce qui conduit l'école à penser les besoins de tous les élèves. A ce titre-là, il n'est pas d'élèves à besoins spécifiques, il n'est que des élèves qui, tous, nécessitent la mise en œuvre de méthodes pédagogiques, de supports et de soutiens qui leur permettent de réussir, de se construire et de s'ancrer ».

C'est dire que l'essence et la visée de l'éducation inclusive est la justice sociale. Elle exige une pédagogie différenciée pour répondre à la diversité des apprenants et une approche systémique où la partie a lien étroit avec le tout.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais aussi rappeler que le mot Université, avant de désigner l'établissement d'enseignement supérieur que l'on connaît aujourd'hui, est *universitas*, signifiant « communauté » ; il est aussi *universus*, c'est-à-dire « totalité ». Le propre de l'université est donc l'inclusion, c'est-à-dire l'ouverture vers tout ce qui existe, pour l'édification d'une communauté meilleure. Le propre de l'université c'est aussi de penser, dans l'optique d'élargir les possibilités de l'humaine condition.

Mesdames et Messieurs,

Je ne doute aucun instant que les réflexions qui vont sortir de cette réunion apporteront à nos systèmes éducatifs et à nos pays respectifs, des informations, et des propositions d'ordres scientifique, organisationnel, stratégique, matériel, méthodologique, etc., adéquates à la mise en œuvre d'une éducation à la hauteur des multiples défis que nous présente la marche actuelle du monde. La visée ultime de ce colloque, je présume, est qu'aucune personne, pour des raisons qui ne lui sont imputables, ne soit exclue de la production et du partage du savoir.

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, pour conclure, de renouveler mes vœux les plus chaleureux pour le succès de vos travaux, et de vous assurer de mon entière confiance en la hauteur scientifique et en l'expérience des participants qui, j'en suis certain, conduiront les travaux au succès attendu.

Bon colloque.

Je vous remercie de votre attention

**Discours de Monsieur Asmane ABDOU
Ministre des Enseignements Supérieurs de la
Recherche et de l'Innovation**

Madame la Première Dame Dr Lalla Malika Issoufou ;

Honorables Députés ;

Madame la Ministre des Enseignements Secondaires ;

Madame la Ministre de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation de la Promotion des Langues Nationales et de l'Instruction Civique ;

Monsieur le Ministre des Enseignements Professionnels et Techniques ;

Monsieur le Gouverneur de la ville de Niamey ;

Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers ;

Monsieur le Secrétaire Général de l'Université Abdou Moumouni ;

Messieurs les Directeurs d'Ecoles et Instituts, Messieurs les Doyens des Facultés ;

Mesdames et messieurs les participants au Colloque

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs et Chercheurs de l'UAM ;

Mesdames et Messieurs les personnels administratif et technique,

Chères étudiantes, chers étudiants,

Honorables invités à vos grades, titres et qualités;

Mesdames et Messieurs,

Ma présence à l'ouverture de ce colloque traduit l'engagement du Président de la République et du gouvernement à œuvrer pour le succès de toutes les activités scientifiques intéressant l'éducation.

Le 2^{ème} colloque international du RAFEC sur le thème : « Education inclusive en Afrique francophone : approches linguistique et didactique, perspectives d'autonomisation » que vous organisez, cadre bien avec les ambitions de notre pays en matière d'éducation à savoir « une éducation de qualité pour tous sans exclusion ».

Les dispositifs institutionnels en faveur de cette éducation inclusive sont multiples. Ainsi, la constitution de la 7^{ème} République, du 25 novembre 2010, stipule en son article 26: « l'État veille à l'égalité des chances des personnes handicapées en vue de leur insertion et/ou de leur réinsertion sociale...».

La loi d'orientation du système éducatif du Niger (LOSEN 1998) précise en ses articles 2 et 42 :

- l'éducation est un droit pour tout citoyen nigérien.
- l'éducation spécialisée a pour mission l'éducation ou la rééducation et la formation des citoyens handicapés physiques ou mentaux, afin de faciliter leur insertion ou réinsertion sociale.

Mesdames et Messieurs,

Plus récemment, le Programme Sectoriel de l'Education (PESF 2104/2024) souligne : l'objectif du gouvernement est d'offrir à tous les enfants nigériens une éducation de qualité quel que soit leur milieu de provenance, leur sexe ou leur handicap.

Il faut rappeler que le terme d'éducation inclusive a été consacré par la conférence de Salamanque, en 1994. La Déclaration issue de cette conférence formule des orientations pour passer de l'éducation traditionnelle dite " spéciale ", destinée aux élèves déficients, à une éducation " inclusive " pour des enfants considérés comme ayant des " besoins éducatifs particuliers ".

Pour l'UNESCO (2011), l'inclusion « est considérée comme un processus visant à tenir compte de la diversité des besoins de tous les apprenants et à y répondre par une participation croissante à l'apprentissage, aux cultures et aux collectivités, et à réduire l'exclusion qui se manifeste dans l'éducation. Elle suppose la transformation et la modification des contenus, des approches, des structures et des stratégies, avec une vision commune qui englobe tous les enfants de la tranche d'âge concernée, et la conviction qu'il est de la responsabilité du système éducatif général d'éduquer tous les enfants... »

Mesdames et Messieurs

Au Niger, l'éducation des Enfants en Situation d'Handicap a commencé avec la création de deux écoles spécialisées dont l'une pour non voyants en 1979 et l'autre pour malentendants en 1980.

L'éducation inclusive a été introduite dans les classes au Niger en 2007 avec l'appui de handicap International. Ainsi, en 2014, dans la communauté urbaine de Niamey par exemple, 2304 enfants à besoins éducatifs spéciaux dont 999 filles sont inscrits régulièrement dans les écoles.

Mesdames Messieurs,

Dans un monde où on prône l'égalité des droits, il n'y a aucun doute que l'inclusion recommande une nouvelle approche de l'acte d'apprentissage. Ainsi, l'enseignement ne doit plus se faire selon un mode unique de transmission de connaissances mais plutôt en fonction de la diversité des apprenants et selon leur mode d'évocation (visuel, auditif, kinésique).

Dans cette perspective de développement d'une éducation inclusive pertinente, nous osons espérer que vos travaux déboucheront sur des réponses adéquates aux besoins d'apprentissage très divers qui s'expriment dans le cadre de l'éducation formelle et non formelle. Vous ferez, j'en suis sûr, des propositions qui permettront à l'enseignement général de répondre adéquatement au flux croissant d'élèves à besoins spécifiques et à l'enseignement supérieur d'anticiper sur les conditions d'accueil des futurs étudiants à besoins éducatifs spéciaux.